

**Cours de droit public (licence), professé à la Faculté de droit de Paris pendant le 2e semestre 1923-1924, par Gaston Jèze, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Retrait des actes juridiques. Autorité de la chose jugée. Actes non susceptibles de recours juridictionnels. Le service public. Etablissements publics et d'utilité publique**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Cours de droit public (licence), professé à la Faculté de droit de Paris pendant le 2e semestre 1923-1924, par Gaston Jèze, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Retrait des actes juridiques. Autorité de la chose jugée. Actes non susceptibles de recours juridictionnels. Le service public. Etablissements publics et d'utilité publique

Auteur(s) : Jèze, Gaston

Adresse bibliographique : Laval, impr. Barnéoud Paris, Marcel Giard, 16, rue Soufflot et 12, rue Toullier, 1924. In-8, 301 [...] 30 fr. [3403]

Sujet(s) : Sciences législatives